

Jeunesse et Sports

REF : DJS2017001

Signataire : C. SCHMITT

Séance du Conseil Municipal du 26/01/2017

RAPPORTEUR : Salah CHIBAH

OBJET : Convention avec l'association Aubervilliers escrime club

EXPOSE :

L'association « Aubervilliers escrime club » est une nouvelle association regroupant des sportifs de haut niveau dans la discipline de l'escrime et des parents d'élèves de la ville d'Aubervilliers attachés à la pratique de l'escrime en milieu scolaire.

Cette association s'est donné pour mission principale la mise en place d'une activité d'escrime en milieu scolaire, en lien avec les écoles de la ville, en collaboration avec l'éducation nationale et les directions des sports et de l'éducation de la ville d'Aubervilliers.

Au regard du savoir faire, de l'expérience dans le domaine des membres qui composent cette association, la ville d'Aubervilliers a décidé de soutenir cette initiative et ce pour la mise en place d'activité en milieu scolaire dès la fin du mois de février 2017 et jusqu'à la fin de l'année 2017.

Ce soutien prendra notamment la forme d'une subvention de 37 000€ (trente sept mille euros) pour l'exercice 2017, un premier acompte de 50 % de cette somme, soit 18 500 € (dix huit mille cinq cent euros) étant à verser à la signature de la convention et le solde lors du vote du budget 2017.

Un premier bilan d'activité sera réalisé à la fin de l'année scolaire 2016/17, soit en juin 2017. D'éventuels ajustements d'activités seront opérés lors de la rentrée scolaire 2017/18 et retranscrits dans un avenant à la présente convention.

La ville d'Aubervilliers, par cet engagement et ce soutien, rappelle son attachement à la mise en place dans les écoles de cette activité sportive.

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 JANVIER 2017

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 35

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 26 janvier, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 janvier 2017, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Daniëlle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soisig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
M. Mohamed Fathi,	Représenté par :	Mme TLILI Leïla
M SANON Guillaume	Représenté par :	M. KAMALA Kilani
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	M. GARNIER Daniel
Mme LENZI Ling	Représentée par :	M. BIDAL Damien

M. MONINO Jean-François arrivé à partir de la question n°9
M. KARROUMI Sofienne arrivé à partir de la question n°11
M PLEE Eric arrivé à partir de la question n°5

Absents : Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, MM. ZORGANI Mourad, AIT- BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme DUCATTEAU Sylvie

Direction Générale de la Dynamique de la Ville / Direction des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2017001

Signataire : C. SCHMITT

OBJET : Convention avec l'association Aubervilliers escrime club

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le développement des pratiques sportives auprès des jeunes d'âge scolaire concourt aux objectifs municipaux d'animation, d'éducation, d'apprentissage des valeurs humaines de respect mutuel,

Considérant le savoir faire, l'expérience dans ce domaine sportif et pédagogique de l'association « AUBERVILLIERS ESCRIME CLUB »,

A l'unanimité. Mme YONNET et M. GARNIER s'étant abstenus

DELIBERE :

APPROUVE le projet de convention d'objectifs et de moyens relative à la mise en place d'une activité d'escrime en milieu scolaire porté par l'association « Aubervilliers escrime club » tel que ce projet figure en annexe de la présente délibération,

AUTORISE la Maire à le signer au nom de la Commune avec l'association « Aubervilliers escrime club »,

DEDICE le versement d'une subvention de 37 000€ pour l'année 2017.

Imputation budgétaire : 401 65 6574 40

L'adjoint délégué

Fethi CHOUDER

Reçu en préfecture le : 27/01/2017

Publié le : 27/01/2017

Certifié exécutoire le : 27/01/2017

L'adjoint délégué

Fethi CHOUDER

